

SÉANCE 5 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le cinq avril,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à l'Espace Culturel de Quingey sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril

N° 37/18

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2018,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 12 avril 2018,

Objet de la délibération :
**Espace Ludique et
Touristique : autorisation de
Programme – Crédit de
Paiement**

Nombre de membres

- En exercice : 98
- Présents titulaires : 66
- Absents :
 - Dont suppléés : 5
 - Dont représentés : 11
 - Excusés : 4
 - Non excusés : 12
- Votants : 82

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Debois Jean-Pierre à M. Bérion Dominique, M. Bole Léon à M. Pierre Maire, Mme Ragot Maryvonne à M. Daudey Pierre, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Edme Philippe à Mme Faivre Sarah, M. Laithier Didier à M. Bonnefoi Frédéric (jusqu'à 21h00), M. Boillon Jean-Maurice à M. Ducret Sylvain, Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Magneron Monique à Mme Petit Marie-Jeanne, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent

Procuration

M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Sage Irénée par M. Castella Benoit, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier, M. Maire du Poset Thierry par M. Schwendenman Grégory

Suppléé(e)s

Excusé(e)

Mme Boucon Galimard Sabine, Ms. Maugain Romuald, Laporte Jean & Daudey Louis

Absent(e)s

Mmes Faillet Maryse, Breuillot Christine & Galmiche Christelle, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Debray Michel, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Prost Jean-Paul, Petetin Yves, Paul Jacques & Bourquin Michel

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Sarah Faivre, ayant obtenu la majorité, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

- Vu la délibération N° 59/17 du 10/04/17 portant le montant de l'Autorisation de Programme à 13 341 641.11 € TTC et le montant du Crédit de Paiement 2017 à 51 883.95 € TTC,

Considérant l'absence d'écriture en 2017,

Il convient de reconduire l'autorisation de programme de 13 341 641.11 € TTC et le crédit de paiement 2018 de 51 883.95 € TTC pour solder l'opération.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- | | |
|---|---------------------|
| ▪ Approuve la reconduction de l'autorisation de programme d'un montant de | 13 341 641.11 € TTC |
| ▪ Vote pour solder l'opération "Espace Ludique et Touristique" le crédit de paiement 2018 d'un montant de | 51 883.95 € TTC |

Fait et délibéré en séance, le 05.04.18

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Commune de Loue Lison
7, rue Edouard Bellet
25290 ORIGNY

Résultat du vote
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

- Pour : 82
025-200088070-20180405-37-18-DE
- Contre : 0

Abstention : 0
Accusé de réception

Réception par le préfet : 19/04/2018

